



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT
Fédération Départementale du Haut-Rhin
Siège : 9 rue de Guebwiller 68000 COLMAR
Adresse postale: Générations Mouvement 68
Mme Pierrette BONJEAN – 8 rue de la Mittelhardt
68740 BALGAU Tél. 03 89 48 58 85
bonjean.j-p@hotmail.fr
Site: generations.mouvement-68.com

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 AVRIL 2019 à STE CROIX EN PLAINE

L'an deux mille dix-neuf, les seize avril, à quatorze heures trente minutes, les membres de Générations Mouvement – Fédération départementale du Haut-Rhin se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la maison de l'Agriculture à Sainte Croix en Plaine, sur la convocation qui leur a été faite par la présidente. Le quorum étant atteint (27 clubs présents ou représentés), l'assemblée a pu délibérer valablement. Conformément à l'ordre du jour figurant sur les convocations, les points suivants ont été successivement soumis au vote de l'assemblée.

1/ Après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 13 mars 2018 à Sainte-Croix-en-Plaine, les membres présents approuvent son contenu.

2/ L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport d'activité, le rapport financier ainsi que le rapport des réviseurs aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils lui sont présentés. En conséquence, l'assemblée donne quitus à la trésorière Rose-Blanche Dupont pour sa gestion.

3/ L'assemblée générale désigne en qualité de réviseurs aux comptes de l'exercice 2020 : Mme Marguerite Ditner et M. Nicolas Schnoebelen.

4/ Conformément à la proposition du conseil, l'assemblée générale fixe à **six euros cinquante** le montant de la cotisation annuelle par membre pour l'année **2020**.

5/ Après lecture du rapport d'orientation par la présidente, l'assemblée approuve ce rapport et donne pouvoir au conseil d'administration pour sa mise en œuvre.

6/ L'assemblée générale prend acte de la démission de Mme Josseline Reinhard, de la demande de non renouvellement de mandat de Mme Liliane Jaegy et de l'arrivée du terme du mandat de M. François Pflieger. L'assemblée approuve le renouvellement de la mission pour M. François Pflieger pour une durée de trois exercices.

De nouveaux membres sont candidats : Guy Pierron et Jean-Pierre Schreiber, déjà cooptés depuis quelques mois ; Michèle Leiby et Michel Mette.

Après un vote à main levée, sont élus ou réélus à l'unanimité au conseil d'administration, les membres suivants : François Pflieger, Guy Pierron, Jean-Pierre Schreiber, Michèle Leiby et Michel Mette. Leur fonction au sein du conseil d'administration a été définie lors de la réunion de ce dernier qui a suivi immédiatement l'assemblée générale.

7/ L'assemblée donne tous pouvoirs à Mme Pierrette Bonjean ou à toute personne qui se substituerait à elle, pour effectuer les formalités légales liées à la modification de la composition du conseil d'administration et des fonctions des administrateurs au sein de celui-ci.

Colmar, le 20 avril 2019

Jean-Claude Oberlé, secrétaire départemental